

# L'orientation post-3<sup>ème</sup>



**CIO Brest-Landerneau  
Janvier 2021**

Deux voies possibles après la 3<sup>ème</sup> :

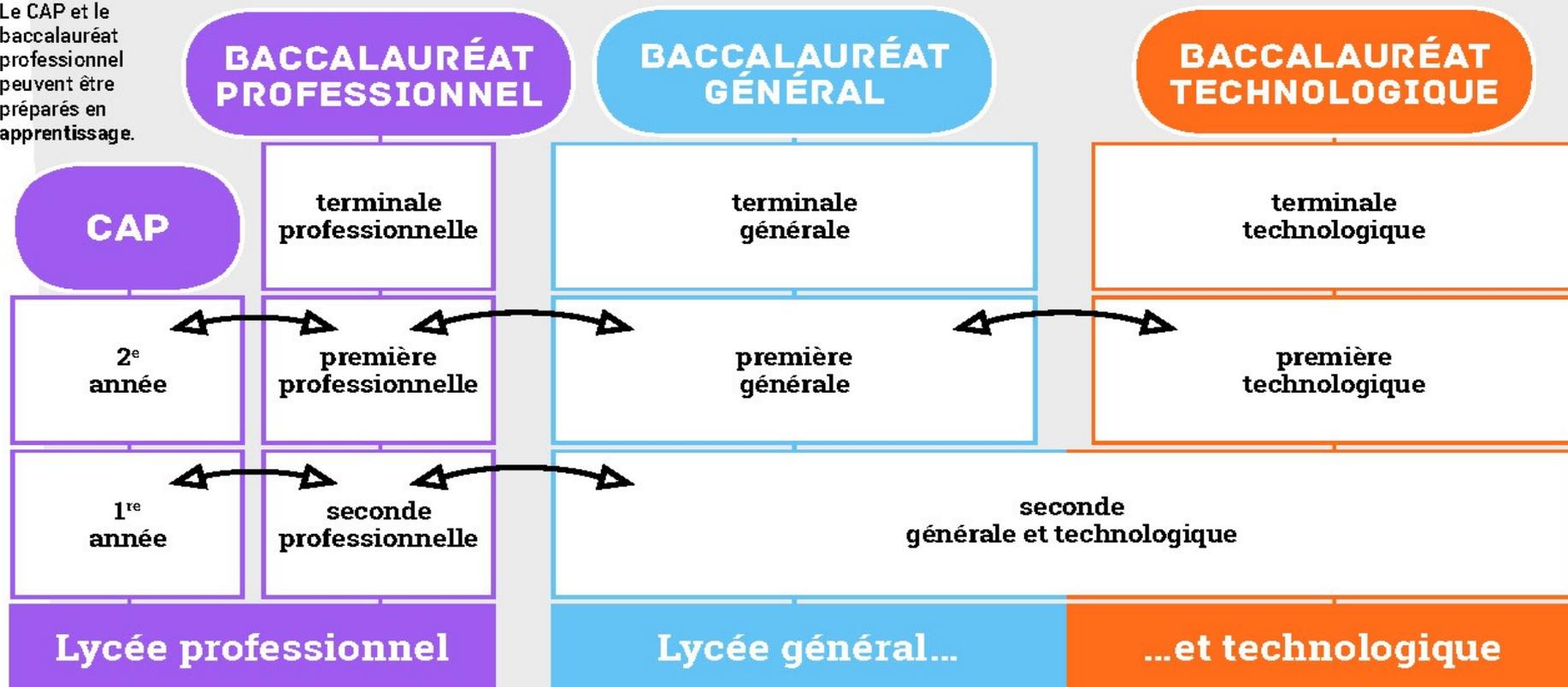
Voie générale et  
technologique

*OU*

Voie professionnelle

# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



**APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME**

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

Quelles

Différences ?

T

G

Bac général

- Enseignement théorique et abstrait
- Argumenter et rédiger
- Travail personnel important
- Etudes longues majoritairement : 5 ans
- (Etudes plus courtes possibles)

Bac technologique

- Enseignement appliqué et concret
- Observer, expérimenter
- Travaux pratiques en laboratoire, en salle informatique ou de technologie, en atelier
- Travail en groupe ou en autonomie
- Etudes courtes majoritairement : 2 / 3 ans
- (poursuite d'études longues possibles)

Pro

Bac professionnel

- Enseignement qualifiant et diplômant
- Expérimenter, agir en professionnel
- Travaux pratiques et nombreux stage en entreprise (22 semaines)
- Travail en groupe et expérience professionnelle
- Insertion professionnelle ou études courtes possibles



Voie générale et  
technologique

# LES BACS TECHNOLOGIQUES

**BAC STMG**

*Sciences et  
Technologies  
du  
management  
et de la  
Gestion*

**BAC STI2D**

*Sciences et  
Technologies  
de l'industrie et  
du  
développement  
durable*

**BAC ST2S**

*Sciences et  
Technologies  
de la Santé et  
du Social*

**BAC STAV**

*Sciences et  
Technologies  
de  
l'Agronomie  
et du Vivant*

**BAC STL**

*Sciences et  
Technologies  
de Laboratoire*

**BAC STD2A** \*\*

*Sciences et  
Technologies  
Design et Arts  
Appliqués*

**BAC  
Hôtellerie** \*\*

**BAC S2TMD** \*\*

*Théâtre,  
Musique et  
Danse*

\*\* 2<sup>nde</sup> spécifique

# La classe de seconde générale et technologique

❖ En début d'année : tests de positionnement

❖ En fin d'année :

*Si choix de la voie générale :*

➤ *Choix de 3 enseignements de spécialité*

*Si choix de la voie technologique :*

➤ *Choix d'une série de baccalauréat*

# En fin de 1<sup>ère</sup>, en vue du passage en terminale

## ❖ Voie générale :

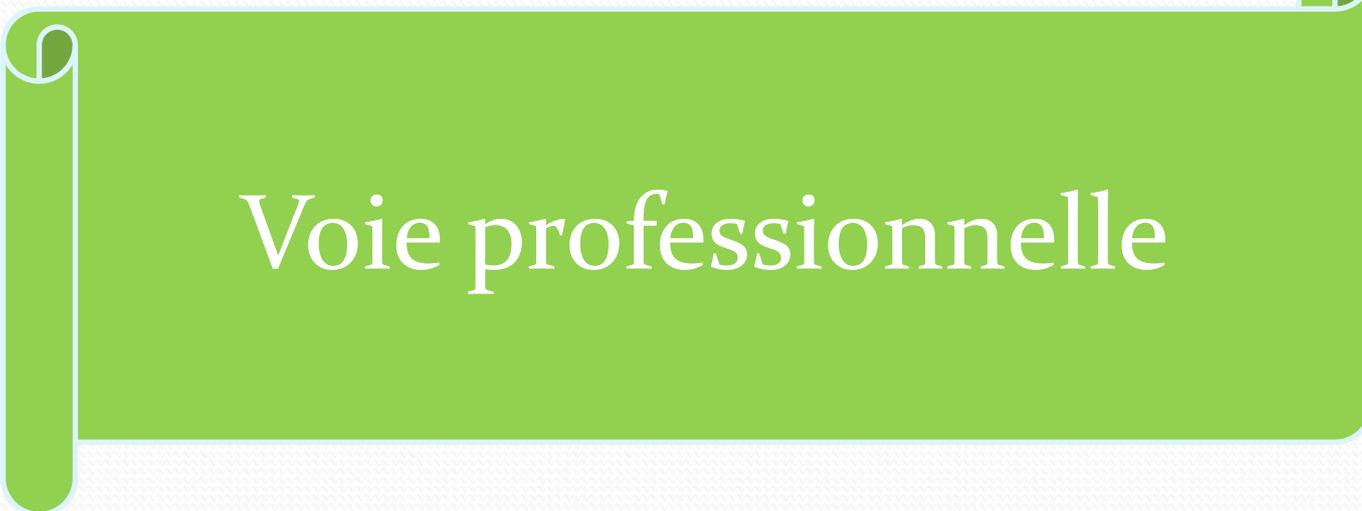
*Choix de 2 enseignements de spécialités parmi ceux déjà suivis*

## ❖ Voie technologique :

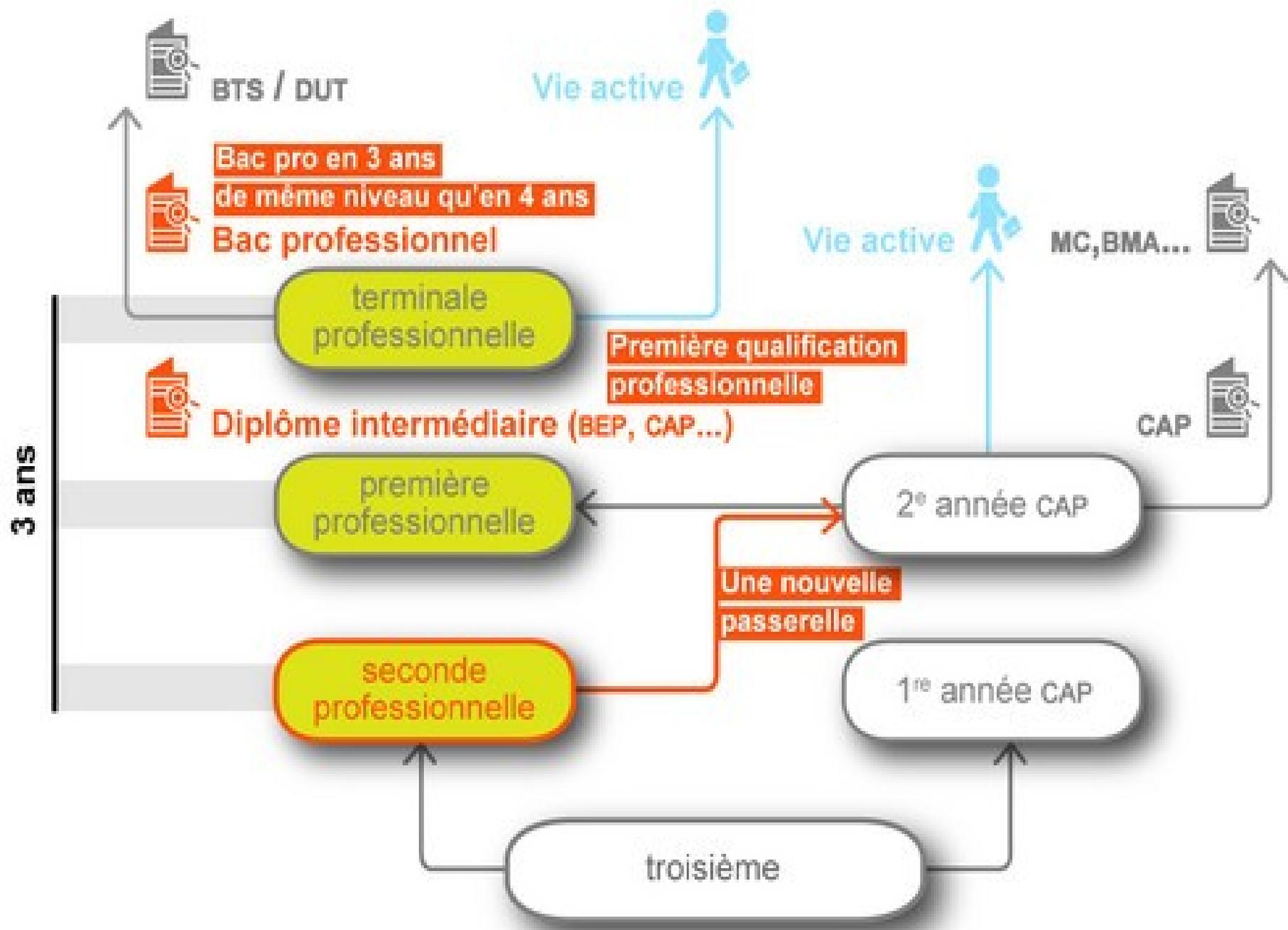
*Poursuite de 2 enseignements de spécialité de votre série*

*Pour la voie générale et voie technologique :*

*En juin : épreuve anticipée de Français*



Voie professionnelle



# Parcours de la voie professionnelle

## 2 parcours possibles :

- ◆ Un parcours en 3 ans conduisant au diplôme de niveau IV, le **Bac Professionnel**
- ◆ Un parcours en 2 ans conduisant au diplôme de niveau V, le **CAP**

## Modalités :

**Sous statut scolaire ou par apprentissage**

**Choix une spécialité**

# VOIE PROFESSIONNELLE : DIFFERENTS DOMAINES

AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT  
AGROALIMENTAIRE

PECHE  
AQUACULTURE

BATIMENT  
TRAVAUX  
PUBLICS

TRAVAIL  
DES  
METAUX

MECANIQUE  
GENERALE  
MAINTENANCE  
INDUSTRIELLE

MECANIQUE  
MAINTENANCE  
VEHICULE

ELECTRICITE  
ELECTROTECHNIQUE  
ELECTRONIQUE

TRANSPORT  
LOGISTIQUE

PRODUCTION  
ALIMENTAIRE  
CUISINE

TEXTILE  
HABILLEMENT

BOIS

INDUSTRIES  
GRAPHIQUES  
COMMUNICATION

PARAMEDICALE  
SOCIAL  
SOINS  
PERSONNELS

COMMERCE  
TERTIAIRE DE  
BUREAU

HYGIENE  
PROPRETE  
SECURITE

# L'apprentissage

Un contrat de travail qui lie l'employeur et un apprenti

## Les conditions:

- ❖ Avoir au moins 15 ans pour les 3èmes au 31 décembre 2021  
(Pas de signature du contrat d'apprentissage avant les 15 ans révolus)
- ❖ Trouver une entreprise d'accueil
- ❖ Trouver un centre de formation d'apprentis

Formations possibles : CAP, Bac pro

## *Le CAP : une qualification professionnelle reconnue*

- **Durée adaptée au profil des élèves** : 1, 2 ou 3 ans.
  - En 2 ans : élèves issus de 3ème.
  - En 3 ans : élèves à besoin particuliers.
  - En 1 an : à l'issue de 1ère ou terminale ; ou déjà diplômé ou issus de 3ème avec un bon niveau scolaire.
- **Tests de positionnement** à l'entrée au lycée : en mathématiques et en français.

# L 'AFFEKTATION INFORMATISEE EN LYCEE PROFESSIONNEL PUBLIC (AFFELNET)

**Le nombre de places en CAP et Bac Pro est limité**

## Classement des élèves selon différents critères :

- Les notes de 3ème
- L'avis du chef d'établissement
- Peuvent se cumuler d'autres critères selon les filières choisies :
- **Recrutement particulier et/ou Préinscription**

# Calendrier de l'orientation

septembre

octobre

novembre

décembre

C'est le moment pour commencer à s'informer, à explorer ses intérêts, faire le point sur ses résultats scolaires. Il est conseillé d'utiliser les ressources documentaires du CDI, les sites internet.

Il est essentiel d'en discuter tout au long de l'année en famille, avec le professeur principal et de prendre RV avec le Psychologue de l'éducation nationale spé. Éducation, développement et conseil en orientation (Psy EN EDO, anciennement COP).

Séance collective et/ou atelier avec le psychologue de l'orientation seront proposés durant ce trimestre.

Objectif de ce trimestre : Essayer de se positionner sur un premier choix d'orientation : voie professionnelle ou voie générale et technologique.

# Calendrier de l'orientation

janvier

février

mars

- Les portes ouvertes des établissements vers les mois de février-mars se déclinent selon des modalités particulières liées à la crise sanitaire (sur rendez-vous, virtuelles...).
- A partir de février, des mini-stages en lycée professionnel sont proposés par l'intermédiaire des professeurs principaux.
- Forum de l'apprentissage : Foromap à Brest le 20 mars 2021  
Campus des métiers de Quimper le 06 février 2021  
Portes Ouvertes virtuelles

**Avant le 12 février** : L'élève et sa famille indiquent leurs intentions d'orientation, qui sont **provisoires**. Le conseil de classe répond en formulant une **proposition d'orientation**.

*Attention !! Tests de sélection ou présentation d'un dossier dès le mois de février (Ex : CAP et Bac Pro métiers de la sécurité, Bac pro aéronautique, CAP coiffure, Bac pro esthétique, certains CAP et Bac pro du domaine de l'artisanat et des métiers d'art...2<sup>nd</sup> GT section internationale ou sportive...)*

# Calendrier de l'orientation

avril

mai

juin

**En Mai** : l'élève et sa famille font un **choix définitif** (seconde générale et technologique, seconde professionnelle, première année de CAP).

**En Juin** : le conseil de classe formule une proposition d'orientation.

Si cette proposition est conforme au choix de l'élève, elle devient **décision d'orientation**. **L'affectation** est faite par la direction des services départementaux de l'éducation nationale (anciennement IA, inspection académique).

Si cette proposition est différente :

1- Le chef d'établissement reçoit la famille.

2- En cas de désaccord, la famille peut faire appel auprès d'une commission.

# Comment aider son enfant

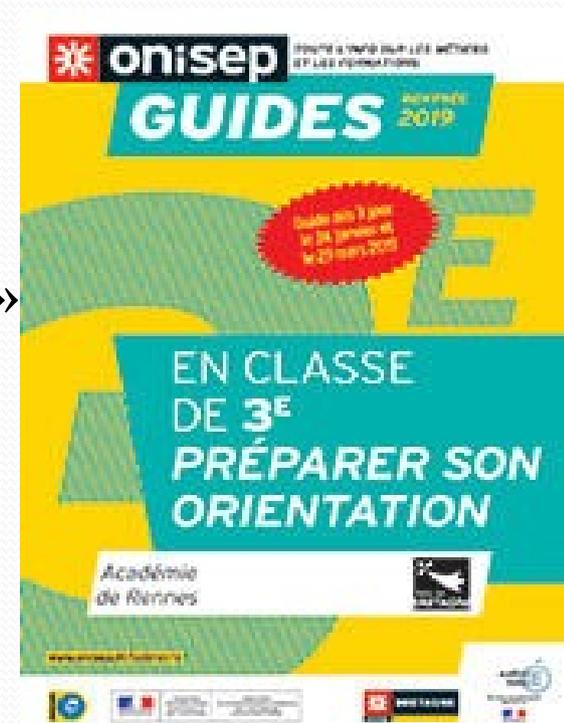
Incitez le à être curieux, à se documenter, à échanger

2ème trimestre:  
brochure ONISEP « après la 3ème »  
destinés aux élèves mais  
aussi aux parents

Sites internet :

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

[www.ideo.bretagne.bzh](http://www.ideo.bretagne.bzh)



Tout au long de l'année, possibilités de RDV avec  
le Psychologue de l'Education Nationale  
spécialité conseil en orientation  
M Emmanuel DE LANGE :

❖ Au collège (pour les élèves et les familles): le **Mardi**  
Prendre RDV auprès de la Vie Scolaire

❖ Au Centre d'Information et d'Orientation  
Rue Hubertine Auclert 29200 BREST  
Tél : 02 98 44 31 74